

À mon arrivée au Conseil, j'ai reçu deux mandats des ministres alors responsables du CSE : 1) accentuer la présence de l'organisme en enseignement supérieur et 2) accroître la visibilité du Conseil.

Au niveau de l'enseignement supérieur, nous avons entre autres organisé un colloque sur la recherche au collégial, ce qui a permis de transformer l'appellation de la Commission de l'enseignement collégial à celle de la Commission de l'enseignement de et la recherche au collégial (CERC), reconnaissant ainsi la qualité des travaux de recherche menés au niveau collégial. Les productions des commissions de l'enseignement supérieur (CERU et CERC) ont été largement diffusées, spécialement à l'aide de présentations effectuées dans des milieux ciblés : Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI), siège de l'Université du Québec, congrès de la Fédération des Cégeps, etc.

Quant à la visibilité du Conseil, grâce à une augmentation d'effectif, nous avons pu renforcer les équipes en ajoutant à chaque niveau d'enseignement (obligatoire, supérieur, éducation permanente et formation continue) des personnes ressources qui ont fait le lien avec une équipe des communications entièrement renouvelée. La portée de notre message s'est accentuée par une diversification des productions du Conseil, spécialement la remise à jour des documents *Études et Recherche* produits par l'excellente équipe interne afin d'alimenter les travaux des commissions. Le Conseil s'est également doté d'une nouvelle image, son site Web a subi une refonte complète et il s'est ouvert aux médias sociaux en décembre 2019 en créant des comptes sur les plateformes Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Depuis l'ouverture de ces comptes, le Conseil connaît une croissance exponentielle sur les médias sociaux.

Lors de mon mandat, deux nouveaux comités ont vu le jour : le [Comité interordres de la relève étudiante](#) (CIRÉ) et le Comité sur l'éducation autochtone (CEA). Déjà quelques représentantes et représentants étudiants faisaient partie de certaines instances du Conseil, mais il me semblait important de solliciter un plus vaste point de vue de la relève étudiante. Dès sa première année, le CIRÉ a représenté la voix étudiante du Conseil dans des colloques nationaux et dans plusieurs grands chantiers au Québec dont celui sur l'université du futur et celui sur la réussite éducative à l'enseignement supérieur. Quant au comité sur l'éducation autochtone, il comprend des membres autochtones et allochtones issus des diverses commissions du Conseil et il prête sa voix unique lors de publications du Conseil.

Mon mandat a aussi été marqué par le renforcement ou la création de nouveaux partenariats. À l'étranger, nous avons consolidé notre lien avec l'European Network of

Education Councils (EUNEC), et en avons formé de nouveaux avec l'UNESCO, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), et le CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage). Nous avons également signé une entente de collaboration avec le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique du Maroc, et des initiatives communes ont vu le jour : partenariats Maroc-ENAP, Maroc-UQAM, colloques bilatéraux dans le cadre notamment de la Francophonie, etc. Au niveau québécois, nous avons accentué notre partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde, créé un partenariat avec Savoir média pour la présentation de la série *Comprendre pour apprendre* et collaboré avec l'Acfas pour la tenue de colloques. Plusieurs partenariats ont été formés avec les Fonds de recherche du Québec, plus particulièrement le Fonds de recherche du Québec-Secteur société et culture (FRQSC), qui finance les projets de recherche en éducation. En particulier, le CSE, conjointement avec le FRQSC, a créé le prix de l'ACFAS Jeanne-Lapointe permettant enfin de reconnaître les sciences de l'éducation au Québec.

Quant à l'avenir du CSE et de son mandat restreint à l'enseignement supérieur, j'espère qu'il pourra toujours compter sur la qualité exceptionnelle de ses équipes internes et sur la participation de ses multiples bénévoles qui apportent leur expertise incomparable aux travaux du Conseil, de ses commissions et de ses comités. Ce qui a fait la force du Conseil au cours de ses 60 ans d'existence est son approche systémique du monde de l'éducation : les niveaux collégial et universitaire continueront de dépendre des développements, changements et orientations de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Il reste à souhaiter que chaque commission vouée à l'enseignement supérieur puisse compter sur l'apport de quelques membres issus de l'enseignement obligatoire, ce qui permettra de perpétuer le regard systémique du Conseil dans sa magnifique vision du monde de l'éducation.